

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail continu (art. 24 LTr)

- Dimension Data SA (Switzerland), 1023 Crissier
service réseaux informatiques
8 ho ou f
30 décembre 2001 au 4 janvier 2003

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Travail de nuit

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont
chaîne pilote SiOx (développement et production)
3 ho
1^{er} octobre 2001 au 5 octobre 2002
- Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
affinage et diverses fabrications (Usine de Marin)
24 ho ou f
8 octobre 2001 au 12 octobre 2002

- SID-Production Société, 2123 Saint-Sulpice
atelier d'usinage, fraisage et tournage TOS
6 ho
10 septembre 2001 au 14 septembre 2002
- Fischer SA, Thermoformage, 1017 Boudry
atelier de thermoformage
16 ho ou f
4 novembre 2001 au 6 novembre 2004 (renouvellement/modification)
- Métaux Précieux SA Métalor, 2304 La Chaux-de-Fonds
départements mécanique, étampage, terminaison, microprofil
66 ho ou f
27 août 2001 au 28 août 2004 (renouvellement/modification)
- Microfil industries SA, 1305 Penthalaz
département redressage
10 ho ou f
8 octobre 2001 au 15 février 2003 (modification)
- Stoucor-Bex SA, 1880 Bex
secteur sablage et peinture
3 ho ou f
24 septembre 2001 au 25 septembre 2004 (modification)
- BTG Eclépens SA, 1312 Eclépens
sablage, projection plasma (PBM), rectifiage et maintenance
70 ho ou f
9 juillet 2001 au 10 juillet 2004 (renouvellement/modification)

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
affinage (électrolyse), usine de Marin
6 ho ou f
7 octobre 2001 au 12 octobre 2002
- Gemini Décolletage & Mécanique SA, 2022 Bevaix
atelier de décolletage
1 ho
11 novembre 2001 au 13 novembre 2004 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

11 décembre 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail